

Mise en œuvre d'une politique "Achats responsables"

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX



- ▶ Créée le 1^{er} janvier 1968. 27 communes y regroupent 660 000 habitants.
- ▶ 2 300 agents et techniciens répartis en 6 pôles se partagent les compétences de la "CUB". Citons entre autres : l'environnement (tri, collecte et traitements des déchets), l'eau et l'assainissement, le développement économique, l'habitat, les transports urbains, la voirie...
- ▶ Budget total pour 2009 : 873 millions d'euros, dont 273 millions pour les investissements.



▶ Description technique de la politique "achats responsables"

Chronologie de mise en œuvre

- 2005** ▶ Création du "Département Achats" intégré à la Direction Centrale des Achats et Marchés (DCAM), avec pour objectifs la mise en place et le suivi d'une politique "achats" ainsi que le contrôle de toutes les demandes d'achats.
- 2006** ▶ Création du poste "d'adjoint au responsable du département achats" dont un des objectifs est l'intégration des aspects environnementaux et sociaux dans la commande publique.
 - ▶ Premières intégrations de clauses "sociales" et création d'une équipe projet dédiée à ce thème.
 - ▶ Participation à l'appel à projets lancé par l'ADEME et le Réseau Aquitain des Acheteurs Publics Responsables : "Accompagnement technique à la réalisation d'achats publics responsables".
- 2007** ▶ Formalisation de l'engagement de la CUB dans une politique d'achats responsables par délibération* spécifique.
 - ▶ Mise en œuvre d'une démarche "qualité" des marchés : certification ISO 9001 des processus de passation des marchés publics (pour les marchés > 210 K euros). Les contrôles sont centralisés au Département Achats et permettent la validation systématique sous l'angle du Développement Durable. Cette procédure de validation a été adaptée et appliquée aussi aux marchés inférieurs au seuil de 210 K euros.
- 2008** ▶ Trois réunions d'informations sur le thème des "achats responsables": 2 pour les commissaires de la "commission d'appels d'offres" et une aux membres de la commission "Développement Durable" de la CUB.
 - ▶ De 2005 à 2008, 4 réunions d'informations sur les nouvelles procédures ont été organisées à destination des acheteurs. Sur la même période, vingt réunions d'informations sur la clause "sociale" ont été organisées dans les différents services, en présence des chefs de services.
- 2009** ▶ Réunion avec l'équipe de direction générale pour validation d'une méthodologie visant à favoriser l'intégration amont de clauses "responsables", et bilan de l'ensemble des actions menées sur les "achats responsables".

Procédures mises en place

- ▶ Dès 2006 est publié un "guide pratique"* de mise en œuvre de la clause "sociale" dans les marchés.
- ▶ Depuis 2007, avec la certification ISO 9001 de démarche "qualité" des marchés, une fiche de suivi des marchés dite "fiche de programmation*" (une fiche équivalente* est déclinée aussi pour les MAPA) est intégrée aux procédures et remplie par les services "acheteurs". Celles-ci sont obligatoirement centralisées par la Direction Centrale des Achats et Marchés (DCAM), et contrôlées sous l'angle du Développement Durable.
- ▶ La certification a conduit à la formalisation d'un calendrier des différentes étapes des marchés. Ainsi, la DCAM est associée à la phase de programmation "quadrimestrielle" des investissements, lui permettant d'étudier, avec les services, les possibilités d'intégration de clauses "responsables" dès le stade "0". Si le recours à la clause d'insertion est possible, le département "Emploi et Economie Solidaire" est alors associé. En 2008, un référentiel "des clauses d'achats responsables" identifiant les enjeux pour les différents achats de "produits et services" a été acheté et mis en concordance avec la nomenclature communautaire. Malgré cet outil d'aide à la rédaction de marchés "responsables", la DCAM reste en appui technique des acheteurs-rédacteurs.
- ▶ Dans les phases finales en lien avec la commission d'appels d'offres, la DCAM contrôle les données "qualité" et "durables" issues des fiches et les compile dans un tableau de suivi. Une comptabilité annuelle est en cours de montage pour les marchés intégrant "l'environnement". Pour la clause "sociale", un bilan annuel spécifique est réalisé.

Chiffres clefs

- Taux d'infructuosité des marchés intégrant le développement durable : **0 %**.
- **15 %** de la flotte totale de véhicules est électrique.
- En tout, **28** réunions de sensibilisation/formations ont été organisées en interne :
 - **200** acheteurs ont été formés aux nouvelles procédures d'achats à travers 4 réunions spécifiques
 - **300** agents dans les différents services ont été sensibilisés à l'utilisation de la clause "sociale" à travers 20 réunions.
- Depuis le recours à la clause d'insertion sociale, **15 000** heures "d'insertion" ont été réalisées, bénéficiant à 45 personnes.
- **80 000** heures ont été et déjà été planifiées pour des chantiers propres à la CUB.

Témoignages



Les enjeux environnementaux liés aux achats ont encore été récemment mis en évidence par le Bilan Carbone® réalisé dans le cadre du Plan Climat de la CUB. **Mme Laure CURVALE, Vice-Présidente à la Délégation "Plan Climat et Concertation" de la CUB** rappelle par ailleurs que l'exemplarité est essentielle pour une collectivité qui par nature est "communautaire" : *"en mettant son expertise à disposition des communes adhérentes et en mutualisant les efforts, elle a un effet d'entraînement essentiel, notamment pour accélérer l'évolution de "l'offre" et gagner en efficacité".* Dans ces processus Mme CURVALE souligne la double responsabilité des élus : au niveau de la définition des stratégies politiques qui fournit l'assise aux démarches et dans la décision-concrétisation lors des commissions d'appels d'offres. *"Les achats responsables bien que connectés à toutes les compétences des collectivités sont encore récents. Une culture est à construire autour de ces actions ! La communication interne sur des résultats motivants et la sensibilisation autour des évolutions juridiques et techniques, ont été déterminantes dans l'implication des agents, de l'équipe de Direction Générale ainsi que des membres de la commission d'appels d'offres."*



"La certification a été l'occasion de formaliser la "programmation" et le soutien technique à la rédaction des marchés, deux points essentiels pour l'intégration du Développement Durable aux procédures d'achats" indique **Mustapha ELOUAJIDI, adjoint au responsable du "Département Achats"** de la Direction Centrale des Achats et marchés (DCAM). *"Notre département contrôle les différentes étapes mais peut aussi intervenir en appui dans la rédaction des pièces des marchés. Il est donc perçu comme un support."* Ces appuis ponctuels ne doivent cependant pas masquer la place importante de la formation technique des agents tant du point de vue des méthodes que des produits/services "responsables" existants. *"Un des points difficiles tient dans la veille technique : les référentiels, s'ils existent, évoluent vite, et les agents ne peuvent devenir des spécialistes de tous les produits ! Des outils fiables d'aide à la décision tels que les éco-comparateurs sont alors indispensables pour limiter la "peur des contentieux" qui étouffe souvent les initiatives."* Pour aller plus loin dans cet esprit de formation, des modules sur "l'analyse fonctionnelle" ont par ailleurs été proposés aux services pour "définir le juste besoin au juste prix" et donc intervenir en amont lors de l'écriture des cahiers des charges afin de générer des économies... *"Des achats responsables sont aussi des achats plus efficaces !"*

Zoom sur un marché

En 2006, la CUB a pu bénéficier d'un accompagnement technique à l'introduction de considérations "environnementales" dans ses marchés, suite à un appel à projets lancé par l'ADEME et le Réseau Aquitain. La CUB a ainsi été appuyée sur la rédaction d'un marché concernant le renouvellement de 800 postes informatiques complets. Cet accompagnement méthodologique a permis l'organisation de travaux pluridisciplinaires entre les différents services opérationnels concernés (Logistique, Moyens généraux, Communication, Informatique) et le département achats, le positionnant alors comme un support. En complément des spécifications techniques insérées dans le cahier des charges, un critère de "choix des offres" portant sur les "performances en matière de protection de l'environnement" a été introduit et pondéré à hauteur de 5 %. Au final, c'est bien ce critère qui a fait la différence entre les deux meilleures offres !

► **Consulter les documents relatifs à ce marché**
www.achatsresponsables-bdd.com

Regards croisés : Partenaires

Le recours aux clauses environnementales et d'insertion sociale a été l'occasion de rapprochements forts avec les fédérations de professionnels (FFB et CAPEB pour le bâtiment et FNTP pour les travaux publics). Sur les questions soulevées par la clause "sociale", un groupe de travail a été développé, associant représentants des différentes fédérations, Département Achats et chargée de mission "Emploi et Economie Sociale et Solidaire" pour la CUB ainsi que les PLIE (Plans Locaux d'Insertion) des zones concernées par les marchés. Ce groupe s'est par exemple réuni pour travailler sur les méthodes de calcul du nombre d'heures "d'insertion" à dégager ou pour élaborer une formation pré-qualifiante préalable à l'entrée sur ces chantiers plus "responsables" des personnes bénéficiaires.

Et demain ?

Objectifs de la collectivité

- Réaliser des marchés associant considérations "environnementales" et clauses "d'insertion sociale".
- Insertion de clauses "environnementales" dans les marchés de travaux.
- Pour chaque direction, réaliser 3 à 4 marchés "responsables" pour harmonisation et généralisation des démarches.
- Mettre en place un plan de formation "graduel" en fonction des souhaits des agents et des différents corps de métiers : de la simple sensibilisation au développement durable à des formations plus techniques sur la réalisation d'achats responsables.
- Mettre en œuvre une "comptabilité" spécifique des marchés "éco-responsables" pour suivi des évolutions, analyse des résultats et réalisations de bilans annuels (déjà réalisé pour le volet "insertion sociale").

Ressources à partager

Productions internes de la collectivité*

- Fiche de "programmation" des marchés
- Fiche de "démarches contractuelles" pour MAPA
- Guide méthodologique interne pour "une mise en œuvre des clauses sociales dans les marchés"
- Délibération spécifique à l'engagement de la CUB dans une politique d'achats responsables
- Outil de calcul de la pondération des critères de choix (dont "développement durable")

Ressources extérieures utilisées

- Fiches produits éco-responsables UGAP
- Passeport "éco-produit" de l'ADEME
- Guide du réseau Rhône-Alpin (RAEE) : "Commande publique durable"
- Guide PROCURA +
- Référentiel/manuel de clauses pour achats durables (travaux, produits, services) acheté à un cabinet conseil.
- Site du réseau aquitain : www.achatsresponsables.com/aquitaine
- Plate-forme électronique d'échanges : www.achatsresponsables-bdd.com

*Retrouvez tous les documents sur la plate-forme électronique d'échanges : www.achatsresponsables-bdd.com

Contacts Collectivité

- **Mustapha ELOUAJIDI**
Adjoint au responsable du Département Achats
Direction Centrale des Achats et Marchés
Tél. 05 56 93 68 28 - melouajidi@cu-bordeaux.fr
- **Peggy KANCAL**
Chargée de mission "Emploi et Economie Sociale et Solidaire"
Tél. 05 56 93 68 07 - pkancal@cu-bordeaux.fr
- **Brigitte ALCOUFFE-BA**
Direction du Développement Durable et de l'Ecologie Urbaine
Tél. 05 56 93 67 49 - balcouffe-ba@cu-bordeaux.fr